



Il y a approximativement 20. 000 ZCB identifiées à travers le monde et réparties dans plus de 200 pays. Haïti dispose à ce jour d'une trentaine de ces espaces selon des chiffres publiés en 2011. Les ZCB d'Haïti sont réparties dans les départements de la Grand'Anse, du Nord, de l'Ouest, de l'Artibonite et du Sud.

Plusieurs organisations et techniciens en environnement tirent la sonnette d'alarme sur l'extrême vulnérabilité des espèces qui peuplent les différentes ZCB du pays. Des populations animales et végétales sont mêmes menacées d'extinction si rien n'est fait pour restaurer les zones clés de la biodiversité du pays.

« Méconnus, sous-exploités et abandonnés ces sites représentent pourtant des zones essentielles au maintien des espèces menacées ». L'ingénieur Agro-forestier Anderson Jean de la Société Audubon Haïti le croit dure comme fer. Il soutient que « les ZCB servent de point de départ à la planification de la conservation de la faune et de la flore d'un pays ». Elles peuvent comprendre des aires protégées et non protégées de dimensions variables et sont établies principalement sur des bases de données reconnues sur le plan international.

Le concept de ZCB a été développé par un consortium d'organisations internationales dans le but d'établir une liste de zones prioritaires qui devaient être protégées, en raison de leur vulnérabilité et de l'unique nature des populations animales et végétales qu'elles abritent. Les Zones Clés de la Biodiversité, appelée aussi « hot spots » littéralement « points chauds », sont définies en fonction des formes de vie qui les occupent. Animales ou végétale ces espèces sont soit en danger, soit vulnérables ou encore en danger critique d'extinction.

Selon un rapport sur les ZCB d'Haïti publié en 2011 par un ensemble d'organisation œuvrant dans le domaine de l'environnement, quatre grands critères définissent les ZCB. Le premier veut qu'elles abritent une ou plusieurs espèces menacées sur le plan mondial. Selon le deuxième critère, les Zones Clés de la Biodiversité contiennent une ou plusieurs espèces endémiques c'est-à-dire qui sont restreintes au site ou à la région environnante. Ces espaces doivent également avoir des concentrations significatives d'une espèce. Et enfin les ZCB ont des exemples significatifs sur le plan mondial de types d'habitat et d'assemblages d'espèces

uniques.

A quoi servent les ZCB

A en croire le technicien en environnement Elie Desmarattes de l'Organisation des Paysans pour le Développement de l'unité 2 de la Forêt des pins (OPDFM), les ZCB peuvent être utiles à plusieurs niveaux : Par exemple, « elles constituent un important instrument permettant de repérer des profils de pays, de maintenir des données biologiques de base ». Il indique que « les scientifiques au même titre que les décideurs peuvent utiliser ces données techniques afin d'incorporer les priorités relatives à la conservation de l'environnement et au développement économique du pays ».

Vu sous cet angle, Les ZCB sont un point d'entrée dans la conversation nationale. Elles participent à la sensibilisation du public concernant un patrimoine naturel irremplaçable que la population risque de perdre s'il n'y a pas un plan de préservation.

ZCB en Haïti : Etat des lieux

La situation des espèces qui vivent dans les ZCB en Haïti est alarmante. Le chanteur Jean Jean Roosevelt aurait chanté : il y a danger ! « Et le premier danger pisté au niveau de ces aires protégées est anthropique » a fait savoir l'ingénieur Agro-forestier Anderson Jean. Ce dernier explique que « tout comme l'homme, l'animale ou le végétal a un habitat et même un habitat préféré dans certains cas ». Alors que dans les Zones Clés de la Biodiversité l'intervention de l'homme est en train de détruire littéralement la demeure de nos espèces» déplore le conversationniste environnemental. L'utilisation des pesticides, la coupe excessive des arbres, et le découpage informel des espaces protégés sont entre autres des actions qui influent négativement sur la faune et la flore.

« Le feu est un autre ennemie redoutable de la nature » indique Elie Desmarattes, encadreur d'organisations locales à la Forêt des Pins. Il précise que deux facteurs peuvent expliquer les raisons pour lesquelles les habitants recourent au feu dans les zones censées être sous protection. Dans un premier temps, explique-t-il, « ce sont les cultivateurs, pour élargir leur champ de culture, qui mettent le feu dans des espaces non appropriés. Deuxièmement, « certains riverains pour en tirer du « bois gras » décident de brûler les pins au niveau de leur tronc. Des fois, ils n'arrivent qu'à exploiter que quelques centimètres de ces arbres alors que les dégâts sur l'environnement sont considérables » regrette le technicien en environnement. Et quand l'habitat est dénudé et saccagé, deux grandes menaces planent sur les populations animales : La migration forcée et l'extinction.

Pour cause, « Près de 90 % des 60 espèces d'amphibiens endémiques à Haïti sont en voie de disparation » à en croire l'agronome Anderson Jean. Dix de ces batraciens sont localisés uniquement au parc MACAYA dans le Sud du pays. Aujourd'hui, ces espèces sont considérées comme très vulnérables. Les oiseaux ne sont pas épargnés. « Notre oiseau national, le caleçon rouge (*Priotelus roseigaster*) est aussi une espèce vulnérable » selon M. Jean expliquant qu'il peut passer de sa condition de vulnérable à « en danger » s'il n'y a pas une prise en charge rapide de la part des responsables. Le Tangara quatre-yeux (*Phaenicophilus poliocephalus*), le seul oiseau qui est endémique à Haïti est fortement menacé. L'*Eleutherodactylus displasius* figure sur la liste comme «Données Insuffisantes» mais pourrait éventuellement être considéré comme « En Danger ».

A Dame Marie, dans le département de la grande Anse, le constat n'est pas différent. Les animaux et les plantes menacées de cette région, où une zone clé de la biodiversité a été identifiée, sont fortement menacés. Ce sont les espèces endémiques qui en paient les frais tels que des espèces de poissons vivipares du genre *Limia*, y compris *L. dominicensis*, *L. meloanogaster*, *L. melanotata*, *L. nigrofasciata* et *L. tridens* de leurs noms scientifiques. Ces animaux marins très rares, sont retrouvés dans les eaux douces.

Écrit par WC/HPN

Vendredi, 19 Septembre 2014 09:45

La population animale et végétale du massif de la selle n'est pas mieux lotie. Au contraire, sa situation paraît beaucoup plus préoccupante. « Car les amphibiens, les oiseaux, et les arbres sont en danger critique d'extinction » souligne le technicien en environnement Elie Desmarattes. Sur la liste rouge : le « *Juniperus ekmanii* » de son nom courant « Genévrier », considéré comme patrimoine national. Un arbre de la même famille du pin dont Il existe que sept (7) spécimens en Haïti. Les 7 sujets sont localisés au niveau du massif de la selle.

Un plan pour sauver les ZCB

La première action à entreprendre est d'ordre légal estime des agronomes qui interviennent directement dans les zones clés de la biodiversité. Car, « le cadre réglementaire ou normatif fait grandement défaut dans le domaine environnemental » regrette Elie Desmarattes qui soutient que « sans un système de régulation, ces aires protégées seront exploitées de façon inappropriée ». M. Desmarattes plaide aussi en faveur de la résolution du problème foncier, véritable frein à l'expansion des projets de protection et de conservation de la biodiversité.

Un avis que partage son collègue de la « Société AUDUBON Haïti », l'ingénieur Agro-forestier Anderson Jean. Ce dernier opte pour que « les zones clés de la biodiversité soient réservées strictement pour la recherche scientifique ou autres activités du genre ». Toutefois, les techniciens en environnement sont d'avis que la restauration de ces espaces est impossible sans l'intégration de la population locale. Les projets de reboisement, de protection et de conservation doivent être réalisés de concert avec les habitants estime Elie Desmarattes qui

Écrit par WC/HPN

Vendredi, 19 Septembre 2014 09:45

travaille au niveau de l'Unité2 de la Forêt des Pins. « Mais tout cela doit se faire selon un plan bien élaboré » précise-t-il. Elie Desmarattes et Anderson Jean invitent les autorités à définir un plan global et transversal prenant en compte tous les paramètres liés à la problématique de la protection de l'environnement d'Haïti.

La prise en charge des zones clés de la biodiversité butte sur autre obstacle : le manque de moyens financiers. Et de l'avis deAnderson Jean c'est l'un des plus grands handicaps que rencontre le développement du secteur de l'environnement en Haïti. Même dans le budget national ce domaine est traité en parent pauvre et souvent relégué au second plan. Une situation qui pousse le technicien en environnement à s'interroger sur les véritables priorités des décideurs. Fort de ce constat, seul un sursaut patriotique doublé d'un effort citoyen peut nous aider à sauver notre environnement et en particulier les Zones Clés de la Biodiversité du pays.

wandycharles@gmail.com

PANOS CARAIBES